

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Je soussigné Monsieur CHOPRA Karim

Associé unique de la SASU « TI'MARKI TRIP »

En cours d'immatriculation au RCS de Saint-Denis de la Réunion dont le siège social est fixé :

9 allée des roses de porcelaine 97412 Bras-Panon.

Dont les statuts ont été signé par moi-même le 07/10/2024.

Et au vu de l'attestation de dépôt des fonds établi par la banque le 22/10/2024 postérieurement à la signature des statuts, confirmons par le présent acte de la constitution de ladite SASU.

Fait à Bras-Panon, Le 12/11/2024.

M. CHOPRA Karim

